

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 2 septembre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 2 septembre 2011 à 20h sous la présidence de Monsieur Christian LANTENOIS, Maire.

**Présents** : Christian LANTENOIS – Germain TANIÈRE – Richard STEHLIN – Bleuette DECARSIN – Francis ROUSSELOT – Michel JORAND – Alain LEMAIRE – Alain RAQUIDEL – Anne-Marie GONZALES – Jean-Luc RITZENTHALER – Morgane MEUNIER – Chantal DESCLAUD-THIRIET – Philippe GENESLAY – Monique BONHOMME – Jean-Pierre RAVEZ

**Absents excusés** : Dominique THEVENIN – Richard DESREUMAUX – Jean-Charles CANNARD

**Absent** : Emilie CARRE-DROUOT

**Recensement des pouvoirs** : Dominique THEVENIN à Germain TANIÈRE – Jean-Charles CANNARD à Christian LANTENOIS – Richard DESREUMAUX à Richard STEHLIN

Monsieur Jean-Luc RITZENTHALER a été élu secrétaire de séance.

- **DECIDE** de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne pour financer la construction du pôle petite enfance.
- **RETIENT**, à l'unanimité, le Cabinet Serge Tinguely pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue de la Brandonnerie 2<sup>ème</sup> tranche pour un montant de 8 970 € TTC.
- **APPROUVE** la modification des statuts du SIESM tel que décidée par le comité syndical en date du 21 juin 2011.
- **DECIDE** d'interdire la circulation aux poids lourds au hameau « Bois Maugé ».
- **DECIDE** le remboursement de frais de séjour à l'accueil de loisirs.
- **DENOMME** la voie donnant accès au Collège et à la Gendarmerie « rue Jacques Prévert »
- **DECIDE**, à l'unanimité, de fixer la participation forfaitaire pour non réalisation d'aires de stationnement à 10 000 Euros à compter du 2 septembre 2011.
- **APPROUVE** les termes de la convention de mandat pour la réalisation du renforcement du réseau d'eau potable rue Jean Moulin à Rebais.
- **APPROUVE** la modification de l'article 2 des statuts du SIAEP de la région de l'Arche.
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de division ainsi que les frais notariés de la division de la parcelle ZI n°67.
- **PREND** connaissance des demandes d'un riverain « rue Joliot Curie »
- **NOTE** les remerciements pour l'attribution de subvention pour l'année 2011 de diverses associations.